



Bulletin de liaison des Amis de Mahé de La Bourdonnais

N°24
novembre 2010

Le mot du Président.

Cette année votre conseil d'administration a tenté – avec les moyens réduits dont il dispose – de commémorer dignement le « bicentenaire » de la bataille du Grand Port, d'abord avec la publication d'un numéro spécial contenant le rapport du « capitaine-général » Decaen sur le déroulement de ce combat ; ensuite avec une participation aux deux cérémonies organisées l'une à Paris à l'arc de triomphe de l'Etoile, autour du Premier ministre de Maurice, l'autre à Ermont, devant le tombeau du général Decaen ; enfin par une conférence le jeudi 18 novembre, dans l'auditorium du Musée de la Marine au Palais de Chaillot, sur la course à l'île de France.

Vous trouverez dans ce numéro un compte-rendu des cérémonies de Paris et d'Ermont, rédigé par Denis Piat. Par ailleurs nous poursuivons la publication des notes réunies par le docteur Baschet en vue de la rédaction d'une notice biographique sur Mahé de La Bourdonnais. Ce dossier, remis pour examen à A. Lougnon, nous a été aimablement communiqué par Ph. Lougnon, auquel le conseil voudrait dire toute sa gratitude.

Bonne lecture !

Ph. Haudrère

Historique de L'Association

Créée en 1997, l'Association est régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle a pour vocation de promouvoir la connaissance des liens historiques de la France, établis par Bertrand-François Mahé de La Bourdonnais avec l'océan Indien.

L'Association a pour but de contribuer à préserver le patrimoine historique de la France avec l'île Maurice, l'île de la Réunion, Madagascar, les Seychelles et Pondichéry.

Les premières actions ont été orientées en 1999 vers la commémoration du tricentenaire de la naissance de notre illustre marin.

Elles se poursuivent dans différents domaines :

- Initiatives dans l'**édition** : « Mémoires Historiques de Mahé de La Bourdonnais », « Mémoires d'un Botaniste et Explorateur : Pierre Poivre », Cahiers n°4 de la Compagnie des Indes (Lorient), « Les Français dans l'océan Indien au XVIIIème siècle » La Bourdonnais et Rostaing, et en 2008 « Fortune des Isles » ;

Conférences à Paris : En 1999 sur Mahé de La Bourdonnais, en 2000 sur Pierre Poivre, en 2001 « La Bataille du Grand Port », en 2002 « Les Mascareignes et la Compagnie des Indes au XVIIIème siècle » et « Les enrichissements du Musée de La Compagnie des Indes », en 2003 « La guerre de course dans l'Océan Indien » et « La Bourdonnais et la Cie des Indes » et « Vie de Mahé de La Bourdonnais », en 2004 « L'Académie de l'île de La Réunion » et « Jean-Baptiste d'Après de Manneville et l'exploration de l'océan indien au 18ème siècle », en 2005 « Les vaisseaux de la Cie des Indes », en 2006 « Suffren, l'Inde et les îles dans la guerre des Etats-Unis, 1775-1783 », en 2009 « Les esclaves oubliés, le naufrage de l'*Utile* » puis « La péninsule indienne au moment de l'intervention de Mahé » (la plupart des résumés des conférences sont disponibles)

- **Expositions à Paris** : à la Mairie du 7ème arrondissement en 2003 « Mahé de La Bourdonnais et la Cie des Indes », participation à celle du Musée de la Poste « les Explorateurs » en 2005-2006 ;
- ♦ Edition d'un bulletin et réalisation du site Internet.
labourdonnais-association.org

Le point sur les activités

◆ **Assemblée générale**

L'Assemblée générale qui a eu lieu le 17 mars 2010 à la maison des Associations (rue Boylesve Paris XVI) a nommé comme nouveau président le professeur Philippe Haudrère, merci à lui d'avoir accepté cette tâche.

◆ **Conférences**

Le jeudi 18 novembre monsieur Philippe Haudrère donnera une conférence intitulée : **La course à l'Île de France** ». Les Français, dès le début de leur installation dans les pays de l'Océan Indien, envisagent de pratiquer la guerre de course, mais ils n'y parviennent pas avant le milieu du XVIII^e siècle . Durant les conflits de la fin de ce siècle et du début du XIX^e siècle, les croisières en course effectuées avec des escadres de guerre ou par des armateurs privés sont très fructueuses.

◆ **Participation à la restauration du Château de Labourdonnais**

Denis Piat annonce que la salle La Bourdonnais du château de Labourdonnais est terminée. Il y aura un panneau avec les informations concernant l'Association. Inauguration prévue le 27 octobre 2010.

◆ **Le projet audio-Visuel**

Patrick Mahé a de bons rapports avec Rémi Pfilmlin, il a un accord pour la réalisation du film.

◆ **Manifestations commémoration du Combat du Grand Port :**

- Bulletin spécial édité en juin par l'Association..
- Participation à la manifestation à l'Arc de Triomphe de Paris.
- Réunion au cénotaphe du gouverneur Decean. Les articles et photo suivent.

Commémoration du bicentenaire de la bataille de Grand-Port (1810-2010) à Paris

Une cérémonie officielle s'est déroulée le 31 août 2010 à Paris pour commémorer le bicentenaire du combat naval de Grand-Port, seule victoire navale française des guerres napoléoniennes, qui eut lieu au sud de l'Île de France (actuellement l'île Maurice) du 23 au 26 août 1810. Le

Premier ministre mauricien, le Dr. Navin Ramgoolam, s'est rendu à Paris pour rencontrer le Président de la République française, Monsieur Nicolas Sarkozy, participer officiellement aux cérémonies de commémoration sous l'Arc de Triomphe et pour assister à la réception qui a suivi au Grand Salon de l'Hôtel des Invalides, organisée par l'Ambassade de Maurice à Paris et le Gouvernement français.

Grâce aux efforts conjoints de : l'Ambassade de la République de Maurice, l'Union des Gaullistes de France, du Comité de la Flamme de l'Arc de



Triomphe, du Ministère aux Anciens Combattants et de l'Association France-Maurice, ce bicentenaire a pu être célébré dignement en ravivant la flamme de la tombe du soldat inconnu. Le souvenir des nombreux marins et officiers Français et Anglais morts en août 1810 au large des côtes de l'île Maurice était constamment présent sous l'Arc de Triomphe ainsi que pendant le discours du Premier ministre aux Invalides. À cette occasion, le Dr. Navin Ramgoolam a rappelé combien les liens entre la France et l'île Maurice sont étroits et indéfectibles.

**Commémoration du bicentenaire (1810-2010)
Hommage rendu au Général Decaen,
dernier gouverneur Français de l'île Maurice**

Organisée par l'Association-France-Maurice, des Mauriciens résidant en France et des Français intéressés par l'histoire de l'ancienne Isle de France, se sont réunis à Ermont le samedi 9 octobre 2010 pour commémorer le bicentenaire du Général Decaen, dernier et remarquable Gouverneur Français de l'île Maurice de 1803 à 1810.

Durant son gouvernement, les relances de Decaen auprès de Napoléon pour obtenir des renforts et préserver l'île d'une capture par les Britanniques restèrent sans résultat. Ainsi, l'Isle de France fût-elle prise par les forces anglaises en décembre 1810.

Le Général d'Empire sut mettre à profit sa formation de légiste et obtint

des Anglais, lors de la rédaction de l'acte de capitulation, que la langue, les coutumes et les propriétés des Français habitant l'île, soient respectées. C'est ainsi que, jusqu'à nos jours, on parle et écrit le Français dans cette petite île de l'océan Indien.



Au Vieux Cimetière d'Ermont étaient présents à cette commémoration ; l'Ambassadeur de la République de Maurice à Paris, M. Jacques Chateau de Balyon, le Sénateur du Val d'Oise et Maire de la ville d'Ermont, M Hugues Portelli, la 1ere Adjointe au Maire le Dr. Martine Pégorier-Lelièvre, le Vice-président de l'Association France-Maurice,

M. Louis-René Dalais, le Président de l'Association des Amis de Mahé de La Bourdonnais, le Prof. Philippe Haudrère, le Lieutenant-colonel Fabienne Chappe de la Base Aérienne de Taverny, le Dr. Jean-Claude Rey, Denis Piat ainsi qu'Adrien d'Épinay.

Une délégation d'Anciens Combattants anima ces moments d'émotion sous la direction de leur chef de Procole, M. Maurice Devilliers et de M. Serge Cayla, Conseiller municipal.

Après les allocutions et les déposes de couronnes de fleurs par le Vice-président de l'Association France-Maurice, par le président de l'Association des Amis de Mahé de La Bourdonnais et par l'ambassadeur de Maurice qui, tous les trois, rappelèrent la brillante carrière du général d'Empire, les participants se dirigèrent vers l'école Louis Pasteur, rue du général Decaen, où la Mairie nous offrit un « pot amical » pour clôturer l'hommage rendu au dernier gouverneur Français de l'île Maurice.

Le texte que nous publions ci-dessous représente la suite du texte paru dans le bulletin n°23.

La Bourdonnais à la Bastille.

De la rue de Condé, sur la rive gauche de la Seine, à la Bastille, sur la rive droite, le trajet est long, et il faut entrer dans la forteresse par la porte Saint-Antoine qui se trouve à l'angle du boulevard du mê-

me nom – actuellement boulevard Beaumarchais - et franchir deux postes de garde.

Prévenu de l'arrivée de la Bourdonnais, le lieutenant du roi, commandant en second de la citadelle, et l'officier de garde viennent le recevoir à la descente du carrosse, puis le conduisent chez le gouverneur à qui d'Hémery remet la lettre de Berryer ainsi conçue : « Monsieur. L'officier qui vous remettra ma lettre est chargé des ordres du roi pour conduire à la Bastille M. de la Bourdonnais Quoique je connaisse par bien des preuves votre zèle et votre exactitude pour le service du roi, je vous prie néanmoins de redoubler, s'il est possible, votre attention pour que ce prisonnier ne parle à qui que ce soit et ne puisse avoir aucune relation au dehors ». Il y joint la lettre de cachet, signée du roi et contresignée du secrétaire d'Etat de la maison du roi – dont les pouvoirs sont proches de ceux d'un ministre de l'intérieur – rédigée dans les termes suivants : « Mons. de Launay, je vous fais cette lettre pour vous dire de recevoir dans mon château de la Bastille, le Sr de la Bourdonnais, capitaine de frégate, et de l'y garder jusqu'à nouvel ordre de ma part. Sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, Mons. de Launay, en Sa Sainte garde, Ecrit à Versailles, le 1^{er} mars 1748, *Signée* : Louis ; *contresignée* : Philippeaux.

à Mons. de Launay, Gouverneur de mon château de la Bastille, à Paris.

La Bourdonnais est alors mené dans la grande salle du conseil, et là, selon la coutume établie, avec toutes sortes de ménagements et un délicat souci des formes, il est invité à vider ses poches. Il avait sur lui seize louis d'or de 24 livres et d'autres pièces d'or de différents pays et il tenait à la main une canne à pommeau d'or. Un officier fit un paquet du tout que la Bourdonnais scella lui-même de son cachet. Cette dernière formalité accomplie, un gardien se présente en annonçant que : « L'appartement de Monsieur est prêt ».

Précédé d'un officier, la Bourdonnais est alors conduit à l'escalier de celle des huit tours de la Bastille où a été aménagée la chambre. C'était la tour dite « de la chapelle », car elle en avait abritée celle du château, aménagée ensuite de l'autre côté de la cour. Cette tour est située en face de l'entrée de la rue du faubourg Saint-Antoine.

Elle a trois étages, et la chambre occupée par la Bourdonnais est

au second. Haute, vaste, aérée, c'est l'une des meilleures de la prison, « un appartement », destiné aux prisonniers de distinction et aux malades. La lumière y entre par de grandes fenêtres auxquelles on accède par trois marches et il y a une cheminée. Les murs et le plafond sont blanchis à la chaux ; le sol est en briques. Quant à l'ameublement il est très modeste : un lit de serge verte avec des rideaux – ce qu'on appelle un lit de maître – une ou deux tables, quelques chaises, des chenets, une pelle et des pincettes. Toutefois, si le prisonnier désire plus de confort ou de luxe, il peut faire venir de chez lui, ou d'ailleurs, ou bien de chez le tapissier de la Bastille, autant de meubles qu'il veut. Plus tard, La Bourdonnais est transféré de cet « appartement » dans un autre, au troisième étage de la « tour du coin », située entre l'entrée du boulevard Saint-Antoine et celle de la rue du faubourg Saint-Antoine.

Lorsque la Bourdonnais entre à la Bastille, le 2 mars 1748, il est déjà malade. Il a le scorbut, contracté au cours de ses nombreux et longs voyages, et, en outre, il avait eu des épisodes de fièvres pendant son séjour dans l'Inde. Son état empire rapidement. Dès le 2 mai, le médecin de la Bastille, écrit au lieutenant général de police Berryer : « J'ai vu ce matin pour la première fois un malade à la tour de la troisième du Coin qui est dans un triste état, tant pour le corps que pour l'esprit, ce qui donne lieu de craindre quelque fâcheux événement, d'autant plus qu'il y a environ trois semaines qu'il ne mange pas et ne peut dormir. Jusqu'aujourd'hui il n'a pas demandé aucun secours et l'état d'anéantissement et de faiblesse ne permet pas de lui faire des remèdes, mais de l'engager à prendre de la nourriture ». Et le 19 août, il fait part à nouveau de son inquiétude : « J'ai vu ce matin le prisonnier de la Bastille qui est à la troisième chambre de la tour du Coin qui est dans une triste situation, ne dormant ni ne mangeant pas, ce qui lui donne des bourdonnements de tête, accompagnés d'étourdissements et d'éblouissements qui pourraient dégénérer en apoplexie et est actuellement dans un affaiblissement si considérable qu'on ne peut pas tenter beaucoup de remèdes. Ces accidents sont sur un tempérament mélancholique qui peut être pourraient faire le second tome de ce qui est arrivé il y a quelque temps à la Bastille ». Le médecin fait le diagnostic d'une menace d'apoplexie et ordonne une saignée.

Surtout le moral de la Bourdonnais est déplorable. Il pense à son

frère et il souffre principalement de ne pas savoir ce que sont devenus sa femme et ses enfants depuis qu'ils se sont embarqués pour le Brésil, comme il a été dit plus haut. Il en eut heureusement des nouvelles par ce billet qu'écrivit le 14 avril 1748 le lieutenant de police au gouverneur de la Bastille : « Vous pouvez dire au sieur de la Bourdonnais que Madame sa femme est à Lisbonne et qu'elle se porte bien ». Il reçut ensuite une lettre de sa femme, communiquée par l'intermédiaire du contrôleur général, et, par la suite d'autres transmises par le président de la commission chargée d'examiner les plaintes formées contre lui.

A la suite de l'intervention du médecin le régime alimentaire de La Bourdonnais est amélioré, ainsi qu'il apparaît dans le relevé des menus servis en janvier, juillet, août et septembre 1750. Nous les abrégeons : En janvier, le 1^{er} deux perdreaux et de deux bouteilles de vin. Le 3 et le 4 il reçoit 4 bouteilles de vin, une de muscat et deux de champagne. Chaque jour comporte également deux bouteilles de vin rouge indépendamment de celles de champagne et de muscat qu'il reçoit de temps en temps. En juillet, le mouton et le bœuf figurent journellement aux menus avec tous les fruits de saison. Aux deux bouteilles de vin quotidiennes viennent s'ajouter 2 bouteilles de bière de temps en temps. Le 14 des cailles, le 15 un melon, et les jours suivants c'est encore du melon, du boudin blanc, du chevreuil, du canard, du pâté et toujours du vin rouge et de muscat. En août les menus sont les mêmes qu'au mois de juillet. En septembre, ils ne varient pas.

Il reçoit des vêtements, tel une robe de chambre neuve et une perruque également neuve, des objets de toilette, deux douzaines de serviettes, 4 paires de draps, 12 taies d'oreiller, une cuillère et 4 couverts d'argent.

Il n'apparaît donc pas que, pour la vie matérielle, la Bourdonnais fut mal traité à la Bastille, mais il avait hâte de voir terminer l'instruction de son procès pour paraître devant ses juges et leur prouver son innocence.

Il y avait bientôt deux ans qu'il était à la Bastille et il n'avait pu se faire assister d'un avocat. Avec mille précautions, mille peines, il avait pu rédiger des notes pour sa justification, mais comment les faire parvenir à

sa femme pour qu'elle les remette à l'avocat qu'elle lui avait choisi ? C'était M. de Gennes, l'un des meilleurs et de plus connus de Paris ?

Par ailleurs, les rigueurs officielles se relâchent un peu. Le nouveau lieutenant général de police de Paris, d'Argenson, autorise la Bourdonnais à se promener trois fois par semaine dans la cour du château, pendant une heure ou deux chaque fois. Il recommande toutefois au gouverneur de faire exercer une étroite surveillance autour du prisonnier. C'était évidemment là une mesure de faveur, car les prisonniers d'Etat étaient d'après les règlements gardés au secret le plus absolu et seuls de tous les autres prisonniers ils étaient privés de promenade. Cette autorisation de promenade dans la cour du château consistait à ce qu'on appelait à la Bastille, en style administratif, la « liberté de la cour », et les officiers du château les appelaient même « les prisonniers de la liberté. »

La Bourdonnais profita d'une de ces promenades pour mettre à exécution le plan qu'il avait conçu. Il fallait, coûte que coûte, pensait-il, faire parvenir à sa femme le dossier qu'il avait préparé. Il lui écrit donc un billet, fait un petit paquet du tout et attend le jour, la minute propice pour le lui faire parvenir.

Elle arriva enfin cette occasion si impatiemment attendue. C'était à la fin de janvier 1750, vers le 22 ou 23. La Bourdonnais faisait sa promenade habituelle. En passant devant la guérite du factionnaire – il s'appelait Lamotte – et guettant le moment où il ne se croit pas observé, il lui chuchote un mot et lui jette furtivement le paquet qu'il avait préparé et continue sa promenade. Lamotte, comme si de rien n'était, pousse du pied le paquet sous sa guérite, et quand le major et le lieutenant de roi passent en faisant leur ronde, il se garde bien de faire la déclaration de ce qui s'était passé. La Bourdonnais croyait donc qu'il avait trouvé le moyen de correspondre discrètement avec sa femme, car ce paquet contenait des lettres, un mémoire à l'adresse de l'avocat que sa femme lui avait choisi et un billet qu'il lui adressait à elle-même.

Mais un porte-clefs avait vu la Bourdonnais causer avec la sentinelle, à qui il avait jeté le paquet. Il dénonce donc Lamotte au major qui alla le trouver à son poste et lui intima l'ordre de lui remettre le pa-

quet que lui avait jeté la Bourdonnais, ce que Lamotte fit contraint et forcé.

Le premier soin du gouverneur, une fois avisé de cet incident, fut de prévenir Dufour de Villeneuve, rapporteur de la commission chargée d'instruire le procès. Celui-ci se rendit auprès du prisonnier, en compagnie de Lambert, procureur général de la même Commission, ouvrit le billet et en fit lecture à haute voix, puis il demanda à la Bourdonnais si le billet était bien de lui, et s'il l'avait écrit de sa main. Sur sa réponse affirmative, il lui demanda de signer sa déclaration, ce qu'il refusa. Billet et paquet furent alors déposés au greffe de la commission et le procureur en fit rapport au lieutenant de police en lui envoyant une copie du billet. Il s'en suivit une longue correspondance administrative entre le gouverneur de la Bastille, le lieutenant général de police, la commission judiciaire et le secrétaire d'Etat de la maison du roi.

Lamotte, qui n'était pas à son coup d'essai, fut soupçonné de favoriser depuis longtemps des intelligences avec des gens du dehors. Il passa en justice, fut dégradé en présence de la compagnie assemblée sous les armes et condamné à être enfermé dans un des cachots de l'étage inférieur des tours de la Bastille, qui étaient des caves humides et profondes, dont la plupart avaient été creusées sous terre. Il fut remis en liberté le 21 février de l'année suivante, 1751, car il était devenu fou et fut remis à la garde de sa tante qui devait prendre soin de lui.

Quant à la Bourdonnais, il ne fut pas autrement inquiété, mais il fut plus étroitement surveillé. Le mémoire du paquet n'était que la défense dont il avait précédemment envoyé copie à Dufour de Villeneuve et à Lambert. Il contenait 83 pages d'écriture assez menue sur papier à lettre. Quant au billet à sa femme, il était écrit sur un demi-quarré de papier. L'un et l'autre ne contenaient rien de compromettant pour le prisonnier d'Etat qu'était la Bourdonnais, ce qui explique que l'incident dont il avait été la cause n'eut pas pour lui des suites aussi pénibles que celles qui furent infligées à Lamotte.

Voici le texte de ce touchant billet à sa femme. Nous en conservons le style, l'orthographe et la ponctuation.

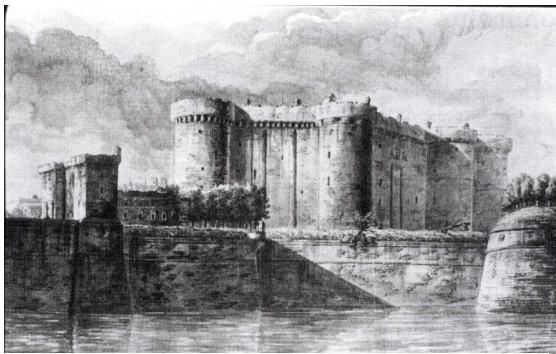
« Cy joint la copie des notes que j'ai envoyé à M. de Villeneuve et

M. Lambert. Les lettres, au net sont un peu moins mal, mais c'est toujours le même sens. Si cecy peut vous parvenir, ma chère Reine, je crois que tu feras bien de le donner à ton Avocat pour qu'il en fasse d'avance un petit mémoire pour être présenté au Juge

« S'il était absolument entêté de ne pas me donner conseil. Mande moi si je ferais bien. J'ai donc cru vous devoir envoyer les dites notes pour en faire tout ce que vous croirez convenable car je m'en rapporte à tout ce que vous ferez. J'attends M. de Villeneuve, il m'a fait dire que cela va finir, à la bonne heure.

« Tu peut être tranquille sur mon affaire ; je ne crains que l'ignorance des juges sur le local des Indes et de la Marine, car pour le reste il n'y a pas de quoi mettre un officier aux arrêts 24 heures.

« Tu peut-être aussi tranquille sur ma santé. Quand je pense que je te verrai encore avant de mourir, il n'y a rien que je ne fasse pour avoir soin de moi. J'ai eu les jambes enflé, mais à mesure que je fais de l'exercice, cela diminue. Je vous avais demandé des remèdes, mais M. de Villeneuve n'a pas laissé passé ma lettre ; toutes mes lettres qui serait capable, si vous les montrés, de faire plaindre mon sort et ne les laisse plus passer & il m'a déclaré que toutes celles où je dirais que je ne me porte pas bien



La Bastille vers 1770.(Coll. part.)

Le dessinateur se trouve au nord-est de la forteresse. Il a devant lui la tour, située à droite du pont-levis de l'entrée, et dans laquelle se trouve la cellule de La Bourdonnais.

ne passeront pas ; mais vous savez les moyens que j'ai pour vous apprendre des nouvelles sûres, comtés sur celle-là ; embrassez bien mes enfans ; mais, dit toi bien ma chère amie combien je suis pénétré de tout ce que je sens pour toi.

« Adieu, je t'embrasse du meilleur de mon cœur. »

Le 14 janvier 1750.

Pour prendre date

« La Course à l'Ile de France »

Conférence de Monsieur Philippe Haudrère

Le jeudi 18 novembre 2010 à 18 heures

Au Musée de la Marine

Sous la présidence du contre-amiral Jean-Noël Gard

Palais de Chaillot

Venez nombreux

Association des Amis de

MAHE DE LA BOURDONNAIS

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Toutes correspondances : Solange du Bouchet
52 rue de Châteaudun 28220 Cloyes sur le Loir

Site Internet : www.labourdonnais-association.org

Bulletin imprimé par l'Association
Directeur de la publication : Le Président
Rédacteur en chef : Solange du Bouchet
Email : asl-du-bouchet@orange.fr